

## La majorité des PME belges est favorable à l'annualisation du calcul du temps de travail

- Pas moins de 57,7% des PME sont favorables à l'instauration d'un nouveau système
- Elles sont toutefois 52,8% à y assortir une condition de neutralité en termes de coûts
- Quelque 16,1% des PME recourent déjà à un calcul du temps de travail sur base annuelle
- Les PME flamandes sont sensiblement plus favorables (63,4%) que les PME wallonnes (47,2%)
- Quelque 31,7% d'entre elles estiment que le personnel y réagira favorablement

**Bruxelles, 2 septembre 2016 – La proposition du ministre de l'Emploi Kris Peeters visant à *annualiser* le calcul du temps de travail est bien accueillie par les dirigeants de PME. Voilà ce que révèle une enquête menée par le prestataire de services RH SD Worx auprès de 884 PME. Ce sont surtout les petites et moyennes entreprises flamandes qui sont ouvertes à ce nouveau mode de calcul (63,4%). Cette proposition est au demeurant déjà appliquée par certaines PME: 16,1% des petites et moyennes entreprises belges calculent déjà le temps de travail de leur personnel sur base annuelle.**

Sur l'ensemble des PME qui n'appliquent pas encore le principe de l'annualisation, la majorité (57,7%) se déclare ouverte à ce nouveau mode de calcul. Elles sont toutefois 52,8% à y assortir une condition de neutralité en termes de coûts. Pour seulement 4,9% d'entre elles, le paiement des heures sous la forme d'heures supplémentaires (dans le cas où le personnel travaille plus de quarante heures par semaine) n'émet pas d'objection à introduire le nouveau système.

À la question de savoir comment elles envisagent d'adapter la durée du travail par rapport au système actuel, 48% des PME répondent que cette adaptation se produirait à certaines périodes de l'année à fixer par elles, par exemple durant des périodes de pointe. 36% des PME répondent que l'adaptation se ferait de semaine en semaine.

### Les PME flamandes sont davantage favorables à la proposition

Quelque 63,4% des PME flamandes sont favorables à l'adoption d'un nouveau mode de calcul du temps de travail, alors que ce pourcentage n'est que de 47,2% en Wallonie. Cette attitude positive est surtout le fait des PME limbourgeoises (72,6%), ici également à la condition que l'impact 'coût' soit neutre.

### Les employeurs attendent plus de réactions positives que négatives de leurs travailleurs

La plupart des PME (54%) considèrent que leurs collaborateurs resteront neutres à l'égard de l'adoption d'un mode de calcul alternatif du temps de travail. Quelque 31,7% d'entre elles estiment que leur personnel y réagira favorablement et 14,3% que la réaction sera négative.

Ce sont surtout les PME flamandes qui pensent que leur personnel sera favorable à ce changement (40,6%), et ce par opposition aux deux autres régions du pays. Selon les dirigeants de PME interrogés, ce pourcentage est en effet de 27,1% pour les PME bruxelloises et seulement de 15,5% pour les PME wallonnes.

## Les jeunes PME sont plus favorables à l'annualisation

Des clivages s'observent aussi en fonction de l'âge des PME interrogées. Ainsi, les jeunes PME sont systématiquement plus favorables à l'annualisation que les PME plus anciennes. Seulement 38% des PME de plus de 40 ans sont prêtes à adopter le nouveau système. Les très jeunes PME (moins de cinq ans d'existence) sont deux fois plus nombreuses (77,1%).

**Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec:**

Johan Van Duyse, SD Worx,

Tel. 0476/55 28 94

E-mail: [johan.vanduyse@sdworx.com](mailto:johan.vanduyse@sdworx.com)

### SD Worx

Sous le label Proxy, SD Worx offre des services spécifiques aux PME, également pour la conclusion d'accords sur les avantages extra-légaux. La Division PME de SD Worx compte plus de 400 collaborateurs qui sont au service de 40.000 employeurs occupant au total plus de 250.000 salariés. Avec ses 25 bureaux régionaux, nous offrons un service proche du client. Chaque équipe PME régionale offre une assistance totale pour les calculs salariaux, la législation sociale et la politique de personnel, avec des conseils pratiques prodigués par une personne de confiance qui connaît très bien la problématique des PME.

Visitez la Grayling PR Belgium Press Room sur <http://press.grayling.be>